Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le retard dans l'adatation au renchérissement des avances de pensions alimentaires est progressivement rattrapé

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 13 juin 1997

Avance de pension alimentaire